

## Du partage des risques aux bénéfices partagés : analyse de rentabilité de la réduction des risques de catastrophe

**Dans les prochaines années, des milliers de milliards de dollars sont appelés à être investis dans la création de nouvelles activités au sein des régions exposées aux aléas. Le secteur privé représente 70 à 85 % de ces investissements. De ce fait les décisions prises par ce dernier influenceront largement les risques de catastrophe supportés de même que la prise en charge des facteurs de risque sous-jacents.**

Les relations entre les pratiques d'investissement des entreprises et les risques de catastrophe sont mal comprises. Le Bilan mondial 2013 sur la réduction des risques de catastrophe intitulé « Du partage des risques aux bénéfices partagés : analyse de rentabilité de la réduction des risques de catastrophe » cherche à combler cette lacune. Il examine les raisons pour lesquelles les risques de catastrophe constituent un problème de plus en plus important pour l'économie et les entreprises, et révèle que les pertes directes jusqu'ici enregistrées à la suite de catastrophes seraient en fait vraisemblablement supérieures d'au moins 50 % aux chiffres précédemment annoncés. Le Bilan mondial 2013 estime également les pertes moyennes prévisionnelles liées aux seuls tremblements de terre et cyclones à 189 milliards de dollars américains par an.

Au travers de cet inventaire plus précis des pertes passées et prévisionnelles dues aux catastrophes, ce bilan encourage les secteurs public et privé à travailler de concert pour passer du partage des risques aux bénéfices partagés et met en lumière les bonnes pratiques qui conduiront vers un avenir plus collaboratif.

Les catastrophes majeures qui ont frappé le Japon et la Thaïlande en 2011 et les États-Unis en 2012 ont bien montré l'impact que ces dernières peuvent avoir pour les entreprises. Les tremblements de terre, les inondations et les tempêtes peuvent causer des dégâts matériels qui interrompent et paralysent la production et les activités des entreprises.

Les catastrophes ne frappent pas uniquement les usines à proprement parler. Les entreprises sont dépendantes des infrastructures et des services aux collectivités. En effet, les dégâts causés aux réseaux de transport et de distribution de l'énergie, aux ports, aux aéroports, ainsi qu'aux quartiers où

résident les employés sont à l'origine de coûts supplémentaires. Par ailleurs, dans le contexte actuel de mondialisation, même les entreprises installées dans des régions sûres peuvent être affectées par des catastrophes frappant des fournisseurs et partenaires de l'autre côté du globe.

Une couverture d'assurance étendue peut permettre aux entreprises de compenser à la fois les pertes directes et les interruptions dans la chaîne d'approvisionnement. En outre, les catastrophes ont des effets encore plus larges et plus profonds. Lorsque les activités sont interrompues, les travailleurs qualifiés risquent de quitter l'entreprise, des parts de marché risquent d'être perdues, les relations avec les fournisseurs et les partenaires peuvent être coupées et la réputation de l'entreprise peut être érodée. Des contrats perdus peuvent ainsi ne jamais être récupérés.

Les petites entreprises au service de marchés locaux sont plus souvent directement touchées par des catastrophes récurrentes à petite échelle telles que les inondations et les glissements de terrain. En pareille situation, beaucoup de ces commerçants font faillite parce qu'ils ne disposent pas de la trésorerie ou des réserves nécessaires pour faire face. Les grandes entreprises, pour leur part, sont largement protégées de ces impacts localisés. Toutefois, lorsque de telles catastrophes surviennent là où une multinationale cherche à établir un pôle de fournisseurs et une demande attractive, des pertes tout aussi significatives peuvent être subies à moyen et long terme.

Bien que les tremblements de terre, les cyclones et les tsunamis soient des aléas d'origine naturelle, le fait que les risques de catastrophes qu'ils impliquent soient aujourd'hui indissociables de la gestion des entreprises n'a rien de naturel. Durant des décennies, la délocalisation et l'externalisation



## Du partage des risques aux bénéfices partagés : analyse de rentabilité de la réduction des risques de catastrophe

de la production dans des régions offrant des avantages compétitifs tels qu'une main-d'œuvre moins coûteuse et un accès à l'exportation ont renforcé la compétitivité. Toutefois, nombre de ces régions sont exposées à des aléas, c'est pourquoi l'exposition des entreprises a radicalement augmenté.

Les investisseurs ont accordé trop peu d'attention à cette tendance. Les informations nationales, les rapports d'analystes, les indices de compétitivité et les prévisions des entreprises prennent rarement en compte les risques de catastrophe. Des villes et des pays cherchant à attirer les investissements ont traditionnellement minimisé l'importance des risques, allant parfois jusqu'à offrir des incitations aux entreprises prêtes à s'installer dans des zones exposées à des aléas. De plus, la tarification du risque sur le marché de l'assurance n'a jusqu'ici pas encore découragé les investissements dans de telles zones.

Ces risques et coûts sont en grande partie externalisés et transférés aux gouvernements, à la société dans son ensemble et aux générations futures. Les catastrophes affectent de façon disproportionnée les pays, les collectivités et les ménages à faibles revenus, qui sont aussi ceux qui bénéficient le moins de la richesse créée grâce à la mondialisation de l'économie.

Dans le contexte actuel de perturbations économiques et politiques, de changement technologique constant et d'interdépendance accrue entre intervenants du commerce mondial, marchés financiers et chaînes d'approvisionnement, les grandes entreprises se trouvent exposées à un plus grand nombre de risques. Pour le secteur privé, ceux-ci englobent toute une série d'événements complexes et imprévisibles et de changements soudains ayant des répercussions considérables.

Dans ce contexte, la réduction des risques de catastrophe prend une tout autre signification. C'est pourquoi l'investissement dans la gestion des risques de catastrophe est de moins en moins perçu comme un coût mais

plutôt comme une opportunité de renforcer la résilience, la compétitivité et la durabilité des entreprises.

Cette sensibilisation des entreprises aux risques devrait encourager les gouvernements à investir plus largement dans la réduction des risques de catastrophe, qui est appelée à devenir un critère de compétitivité incontournable pour les pays et les municipalités désireuses d'attirer les investissements.

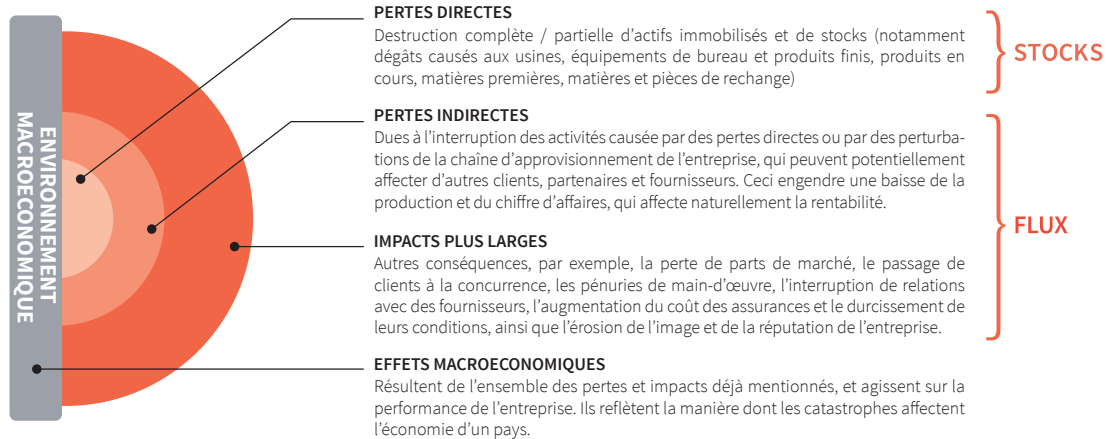
Par-dessus tout, les entreprises perçoivent aujourd'hui l'investissement dans la gestion des risques de catastrophe comme un outil convaincant de génération de valeur partagée. Les investissements visant l'atténuation du changement climatique, la gestion durable des ressources en eau et la mise en place de villes vertes prennent directement en compte ces facteurs sous-jacents et dans le même temps, deviennent de plus en plus importants pour la création de valeur pour tous types d'entreprises. Les entreprises découvrent l'existence de vastes perspectives dans la protection contre les catastrophes d'infrastructures, de bâtiments et de chaînes d'approvisionnement.

Les entreprises sont appelées à jouer un rôle primordial dans la réduction des risques de catastrophe. Il convient donc de prendre cet élément en compte dans la nouvelle formulation des cadres d'action internationaux pour le développement qui seront adoptés en 2015.



## Des affaires risquées

Les catastrophes telles que le séisme de Tōhoku au Japon et les crues de la rivière Chao Phraya en Thaïlande en 2011 ont attiré l'attention sur l'impact grandissant des catastrophes sur le secteur privé. Les entreprises ayant investi dans des régions exposées à des aléas sans consentir les investissements adéquats afin de réduire les risques s'exposent en effet à des pertes directes. Elles s'exposent également à des pertes indirectes en cas d'interruption de la production, de la distribution ou de la chaîne d'approvisionnement.



### Impact croissant des catastrophes sur le secteur privé

Suite à la mondialisation des chaînes d'approvisionnement, une interruption au niveau d'un seul point critique peut engendrer des répercussions et créer des vulnérabilités à l'échelle du globe. Par exemple, les pertes subies par un fabricant de micropuces japonais ont engendré une baisse de production de 150 000 véhicules pour Toyota aux Etats-Unis.

Même en l'absence de pertes directes, les entreprises dépendent des infrastructures publiques. Une enquête portant sur 1 200 entreprises menée sur le continent américain a souligné que trois des quatre principales perturbations dont souffrent les entreprises en cas de catastrophe ont trait à l'énergie, aux télécommunications et à l'eau.

Les grandes multinationales peuvent être plus résilientes aux catastrophes grâce à la diversification de leurs installations et à une bonne couverture d'assurance. En revanche,

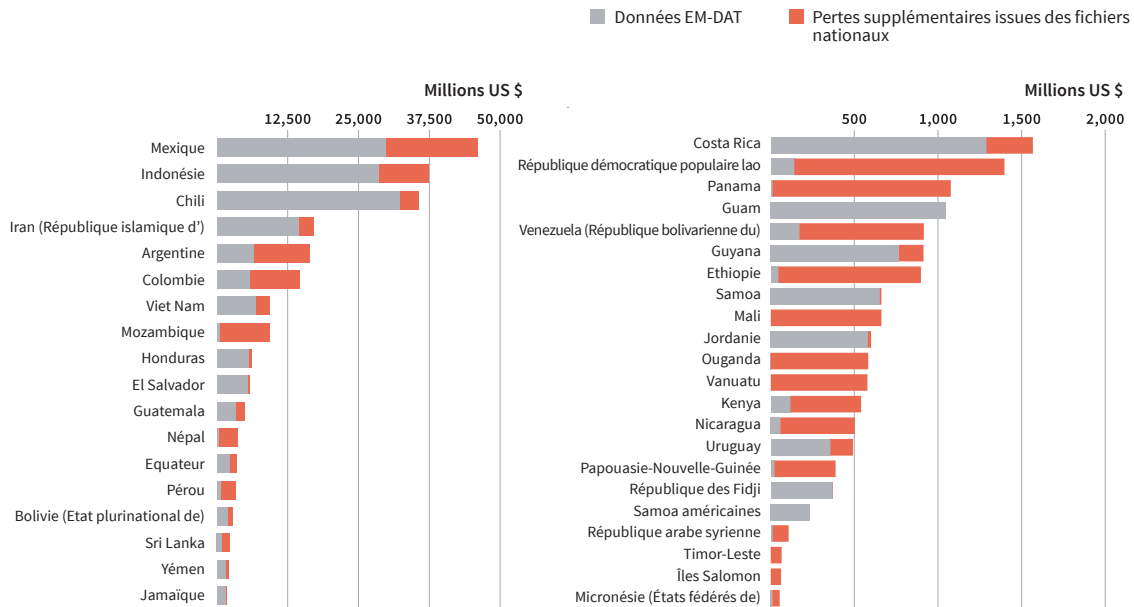
les producteurs du secteur informel et les PME sont davantage susceptibles d'être situés dans des zones exposées à des aléas et moins susceptibles d'être couverts pour ces risques. Une seule catastrophe peut ainsi anéantir une grande part voire la totalité du capital de ces acteurs.

Les plus lourds impacts des catastrophes peuvent se faire ressentir durant des années. Ainsi, avant le tremblement de terre de 1995, le port de Kobe était le sixième du monde en termes d'activités. En dépit d'investissements massifs pour sa reconstruction, il avait chuté à la 47e place en 2010. Lorsque des contrats sont perdus, ils peuvent ne jamais être récupérés.



# La pleine mesure de l'impact des catastrophes : supérieure d'au moins 50 % aux chiffres internationaux

« Au cours de la dernière décennie, les catastrophes ont causé mille milliards de dollars américains de pertes. » Les investisseurs sont habitués à ce genre de déclarations mais ces dernières ne reflètent que partiellement la globalité de l'ampleur de l'impact des catastrophes. Celles-ci sont désormais mieux identifiées, grâce au nombre croissant de bases de données nationales offrant l'accès à des données détaillées concernant ces pertes.



Pertes économiques directes dans 40 pays - Estimations à partir des bases de données nationales et mondiales (1981-2011, en millions de dollars américains)

La combinaison de ces données nationales avec les évaluations internationales enregistrées dans la base de données EM-DAT permet d'obtenir une vision plus complète de la véritable ampleur des pertes directes dues aux catastrophes. L'importance de ces coûts jusque-là mal identifiés est illustrée par le graphique ci-dessus, qui reprend une sélection de 40 pays à faibles et moyens revenus.

fait les gros titres, sont relativement loin de la réalité. La prise en compte des pertes causées par des catastrophes de moindre importance uniquement rapportées à l'échelle nationale est susceptible d'accroître les chiffres d'au moins 50 %. Par ailleurs, seules les pertes directes sont ici couvertes, et non les pertes indirectes

Pour la période 1981-2011, les pertes directes totales dues à des catastrophes subies dans les pays susvisés s'élèvent approximativement à 305 milliards de dollars américains. Les événements effectivement rapportés à l'échelle internationale ne représentent que 67 % de cette somme. En d'autres termes, les chiffres enregistrés au cours de la dernière décennie dans les bases de données mondiales, qui ne prennent en compte que les événements ayant



## Risques cachés de la mondialisation économique

Les distances ne constituent plus un obstacle et de nombreuses grandes entreprises ont délocalisé ou externalisé leurs activités. En conséquence, une hausse spectaculaire des actifs générés a été observée dans les pays à faibles et moyens revenus qui ont su attirer les investissements. En Asie de l'Est et dans le Pacifique, leur valeur a ainsi plus que doublé, passant de 4 600 milliards de dollars américains en 1995 à 10 000 milliards en 2005. Les entreprises ont ici tiré parti d'une main-d'œuvre qualifiée et peu coûteuse, d'un accès aisé à l'exportation, de bonnes infrastructures et d'un environnement économique et politique stable.



Actifs du Sud-Est asiatique exposés à un risque de cyclone tropical (fréq. statistique : 1 sur 250 ans)

Néanmoins, certaines de ces régions florissantes sont soumises à des aléas, et l'accumulation d'investissements réalisés dans des régions côtières exposées aux tsunamis et aux cyclones, dans les bassins versants présentant des risques de crues et dans des villes exposées aux tremblements de terre a accru la proportion de la population et des actifs économiques situés dans ces zones. C'est ainsi qu'entre 1970 et 2010, la proportion du PIB mondial exposée aux cyclones tropicaux a augmenté de 3,6 à 4,3 %.

Les entreprises qui ont investi dans ces régions à risque jugent aujourd'hui que le manque de capacité locale à réduire les vulnérabilités ne fait qu'accroître leur exposition aux risques. Par ailleurs, la véritable ampleur de ces derniers

